

L'accès à l'enseignement supérieur pour les étudiants en situation de handicap

- Aujourd'hui, les établissements d'enseignement supérieur ont pour mission de développer des actions pour inciter les étudiants en situation de handicap à poursuivre leur parcours dans l'enseignement supérieur. Pour autant, même si le handicap n'est plus un frein pour intégrer l'enseignement supérieur, les choix d'orientation restent biaisés et restreints. Demain, les actions préparant l'entrée d'un étudiant en situation de handicap dans l'enseignement supérieur doivent être renforcées pour améliorer la définition des choix d'orientation.